



E-LEARNING

CATALOGUE 2020

E : service-formation@premavals.com

T : 04 11 93 07 49

Mettez-vous en conformité
et *gagnez en sérénité*

L'objectif de nos formations est de vous apporter connaissances et compétences vis-à-vis des lois et de leurs fonctionnements, mais aussi d'être force de proposition pour y répondre dans une démarche de qualité et de pérennité de notre profession.

Toutes nos formations sont éligibles DDA.

Notre organisme est référencé sur Datadock afin de bénéficier d'une prise en charge de vos frais de formation par votre OPCA.

2020

LISTE DES MODULES E-LEARNING 2020

PREMAVALS, via son Département formation, propose à l'ensemble des intermédiaires d'assurance de mettre son expertise à leur disposition afin de les accompagner dans leur mise en conformité.

Ces formations en e-learning sont ouvertes à tous.

3 MODULES

**15 H
DE FORMATION**



MODULE 1 - 7 H 50

**DDA
Compétences générales
réglementaires**



MODULE 2 - 7 H 50

**DDA
Compétences spécifiques
Santé & Prévoyance**



MODULE 3 - 15 H

**MODULE 1
+
MODULE 2**

Ces modules de formation ont été réalisés en partenariat avec Kalea Formation et Orid Avocats.

7 H 50

E-LEARNING

FORMATIONS DDA - MODULE 1

DDA : COMPÉTENCES
GÉNÉRALES RÉGLEMENTAIRES

Formation proposée par



en partenariat avec



POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS
DE L'ASSURANCE



AUCUN
PRÉREQUIS



SOLUTION
100 % DIGITALE



PROGRAMME

- ✓ La DDA et ses 5 piliers
- ✓ Données macro-économiques sur l'assurance
- ✓ Les entreprises d'assurance
- ✓ Les bases techniques de l'assurance
- ✓ Le Ratio SC
- ✓ Les mécanismes juridiques de l'assurance
- ✓ Les cas de cumul d'assurance
- ✓ Les différents types d'assurances
- ✓ Les critères de capacité professionnelle des intermédiaires d'assurance
- ✓ Exercice de l'intermédiation et contrôles
- ✓ La responsabilité civile des intermédiaires
- ✓ Le RGPD - Tronc commun
- ✓ Le RGPD - Bonnes pratiques commerciales
- ✓ Le RGPD - Bonnes pratiques de gestion
- ✓ LCB-FT : enjeux et obligations
- ✓ LCB-FT : déclaration de soupçons
- ✓ Protection du consommateur et règlement des litiges
- ✓ L'information au client
- ✓ Le devoir de conseil
- ✓ Les pratiques commerciales interdites
- ✓ Le traitement des réclamations

Quiz final

Validation de la formation dès 70 % de bonnes réponses

Téléchargement de l'attestation à l'issue de la formation

TARIFS

- ✓ Courtiers Partenaires : 135 € TTC
- ✓ Courtiers non-Partenaires : 150 € TTC
- ✓ Groupements (à partir de 6 personnes) : 120 € TTC

7 H 50

E-LEARNING

FORMATIONS DDA - MODULE 2

DDA : COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
SANTÉ & PRÉVOYANCE

Formation proposée par



en partenariat avec



POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS
DE L'ASSURANCE



AUCUN
PRÉREQUIS



SOLUTION
100 % DIGITALE



PROGRAMME

- ✓ Les régimes de la protection sociale française
- ✓ Santé : articulation régime obligatoire et complémentaire
- ✓ Les chiffres clés de l'assurance maladie
- ✓ Le parcours de soins coordonné
- ✓ Le principe de remboursement de la Sécurité sociale
- ✓ Les taux de remboursement des soins et biens médicaux
- ✓ Les différentes retenues de la Sécurité sociale
- ✓ Les dépenses de santé remboursées à 100 %
- ✓ Les affections de longues durées
- ✓ Santé : les contrats responsables et conditions de souscription
- ✓ L'Accord national interprofessionnel ANI
- ✓ Santé : garanties, prestations et règlement
- ✓ Les réseaux de soins
- ✓ Le système SESAM Vitale et la télétransmission
- ✓ Le tiers payant
- ✓ Loi 100 % Santé
- ✓ Le marché de la prévoyance
- ✓ Prévoyance : les règles Sécurité sociale
- ✓ Les obligations employeur en cas d'ITT
- ✓ Les solutions d'assurance en cas de décès et d'invalidité
- ✓ Prévoyance : les conditions de souscription et de tarification
- ✓ Prévoyance : garanties, prestations et règlement
- ✓ Les exclusions des contrats de prévoyance
- ✓ Les souscriptions interdites en prévoyance
- ✓ Formalités et secret médical
- ✓ Les prestations de protection sociale pour les TNS
- ✓ Le cadre fiscal Madelin
- ✓ Assurance individuelle accident

Quiz final

Validation de la formation dès 70 % de bonnes réponses

Téléchargement de l'attestation à l'issue de la formation

TARIFS

- ✓ Courtiers Partenaires : 135 € TTC
- ✓ Courtiers non-Partenaires : 150 € TTC
- ✓ Groupements (à partir de 6 personnes) : 120 € TTC

15 H

E-LEARNING

FORMATIONS DDA - MODULE 3

DDA : MODULE 1 + MODULE 2

Formation proposée par



en partenariat avec

Kalea

DIGITAL & FORMATION



POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS
DE L'ASSURANCE



AUCUN
PRÉREQUIS



SOLUTION
100 % DIGITALE



PROGRAMME

● MODULE 1

- ✓ DDA : Compétences générales réglementaires

● MODULE 2

- ✓ DDA : Compétences spécifiques santé & prévoyance

Quiz final

Validation de la formation dès 70 % de bonnes réponses

Téléchargement de l'attestation à l'issue de la formation

TARIFS

- ✓ Courtiers Partenaires : 230 € TTC
- ✓ Courtiers non-Partenaires : 250 € TTC
- ✓ Groupements (à partir de 6 personnes) : 200 € TTC

BULLETIN D'INSCRIPTION E-LEARNING



SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION

MME M. Nom..... Prénom.....
 Profession Fonction exacte.....
 Portable..... E-mail.....
 Raison sociale.....
 Forme juridique..... N° ORIAS.....
 Partenaire PREMAVALS : OUI NON Si OUI : Code courtage.....
 Immatriculation au RCS du greffe de..... N° RCS.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Effectif dans l'entreprise..... N° TVA intracommunautaire.....
 Activité principale de l'entreprise.....
 OPCA/OPCO : Salariés :..... Indépendants :.....

FORMATION RETENUE

- Module 1 : DDA : Compétences générales réglementaires DDA** Durée : 7 h 50
 Module 2 : DDA : Compétences spécifiques santé et prévoyance Durée : 7 h 50
 Module 3 : DDA : Module 1 + Module 2 Durée : 15 h

TARIFS FORMATIONS MÉTIERS PREMAVALS

MODULE	COURTIERS PARTENAIRES	COURTIERS NON-PARTENAIRES	GROUPEMENTS (à partir de 6 personnes)
Module 1	135 € TTC	150 € TTC	120 € TTC
Module 2	135 € TTC	150 € TTC	120 € TTC
Module 3	230 € TTC	250 € TTC	200 € TTC

Le règlement de ces formations se fait par virement bancaire sur le compte :

SARL PREMAVALS

IBAN : FR38 2004 1010 0610 8152 9B02 744

BIC : PSSTFRPLIM

Règlement réalisé par virement bancaire le :.....

À la réception de ce bulletin d'inscription et de votre virement bancaire, nous vous transmettrons votre convention de formation accompagnée de vos codes d'accès.

Fait à..... Le.....

Signature & cachet du signataire
Précédés de la mention « lu et approuvé/bon pour accord »

SIGNATURE & CACHET OBLIGATOIRES

Nous vous remercions de retourner ce document à :

PREMAVALS

15 rue de l'Université

93 160 Noisy-le-Grand

OU

service-formation@premavals.com



service-formation@premavals.com
www.premavals.com



04 11 93 07 49



PREMAVALS
Département Formation
15 rue de l'Université
93160 NOISY-LE-GRAND